



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 août 2014

L'an deux mil quatorze et **le vingt-neuf août à 20 heures 30**, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents : Mmes et Gisèle VAPILLON, Messieurs Jean-Pierre BACHELARD, Pierre BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Hugues DE BROSES, Arnaud DE CERTAINES, Brice DUCRUIX, Stéphane CANTE, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

Absents représentés : Evelyne MONFRAY donne pouvoir à Hugues De Broses

Absents: Christèle FORET

Secrétaire de séance Stéphane CANTE

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Date de la convocation : 1 août 2014

Présents et représentés : 14

Date d'affichage : 1 août 2014

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Stéphane CANTE a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de séance du 11 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 28 août 2014.

Ordre du jour

- Avis sur PLU de la commune de St Didier sur Chalaronne
- Attribution subvention au Sou des Ecoles

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour.

Délibérations

N°37 Modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire

Monsieur Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier l'article 2 du règlement de la garderie périscolaire de Garnerans.

Il est nécessaire d'enlever l'agent Madame Nelly BEURET, celle-ci ayant diminué son temps de travail à compter du 1 septembre 2014.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, **ACCEPTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, de modifier l'article 2, du règlement de la garderie périscolaire, annexé à la délibération.**

N°38 Demande de subvention au SDIS pour l'acquisition de matériel pour les Sapeurs-Pompiers

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'acquérir du textile et matériel pour les Sapeurs-pompiers du CPINI de Garnerans.

Il s'avère que le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a délibéré dans sa séance du 11 décembre 2009, sur la liste des matériels subventionnables aux communes ayant un C.P.I.N.I. Elle souhaite acquérir des vestes d'interventions, des surpantalons (textiles) et d'autres matériels.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

➤ **DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, de solliciter le SDIS pour l'acquisition de textiles et de matériel pour le CPINI.**

➤ **Charge Monsieur le Maire de signer tout document afférent à cette demande.**

➤ **Précise que les crédits sont inscrits au budget 2014.**

N°35 Avis sur PLU de la commune de St Didier sur Chalaronne

Monsieur le Maire fait part du projet d'élaboration du PLU de la commune de St Didier sur Chalaronne reçu le 1 août courant et demande à l'assemblée délibérante d'émettre un avis à celle-ci.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, **EMET à l'unanimité des membres présents et représentés un avis favorable au projet d'élaboration du PLU de la commune de St Didier sur Chalaronne.**

N°36 Attribution subvention au Sou des Ecoles de Garnerans

Monsieur le Maire fait part du bilan de l'année 2013 de l'Association du Sou des Ecoles de Garnerans et rappelle la volonté municipale de soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation de la commune.

Monsieur le Maire propose comme les années précédentes la somme de 800,00 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'attribution d'une subvention de 800 € au Sou des Ecoles de Garnerans.**

Les crédits nécessaires seront imputés au budget du compte 6574.

Rapports Commissions

Les différentes commissions ont fixés des dates de réunion.

Action sociale et culturelle

Participation de Pierre Bailly Bechet à l'AG de VSI, Association Intermédiaire de réinsertion.

Les TAP démarrent vendredi avec l'AJC pour les classes élémentaires et le personnel de la mairie pour les maternelles. 50 enfants sont inscrits aux TAP sur 58 élèves (31 sur 33 en classes élémentaires, 18 sur 23 en maternelles).

Le coût des nouveaux rythmes scolaires pour la commune ont été estimés :

Poste de dépenses	Coût	Commentaire
Animateurs AJC classes élémentaires	3 820 €	Forfait pour l'année
Maternelles	3 900 €	2 animatrices rémunérées par la commune
Ménage mercredi	1 600 €	
Surcoût de chauffage des salles	1 000 €	Salles de classe, salles des fêtes, de réunion, ...
Surcoût garderie mercredi	250 €	Augmentation du déficit de la garderie
Fournitures diverses	500 €	Petites fournitures pour les TAP, armoire, divers, ..
Coût Total	11 070 €	
dont coût de l'école le mercredi matin	2 350 €	
et coût des animations	8 720 €	
soit coût horaire des animations par élève	1,61 €	50 enfants inscrits aux TAP sur 58 élèves
Participation de l'état 2014-2015	2 900 €	50 €/ enfant x 58 enfants
Coût global 2014-2015	8 170 €	

Finances

16 % du budget d'investissement dépensé au 28 août 2014

44 % du budget de fonctionnement dépensé au 28 août 2014

Préparation du dossier évacuations des eaux pluviales pour préparer un emprunt afin de réaliser les travaux en 2015.

La commission va démarrer le travail sur la préparation du budget 2015.

Quelques dérives devront être analysées afin de les maîtriser (assurances en particulier).

La commission se réunira lundi 8 septembre à 20h30.

Communication fêtes et cérémonie

Prochaine note d'information à prévoir mi-octobre.

Une réunion de travail sera organisée d'ici la fin du mois de septembre pour la note d'information et préparer le bulletin de fin d'année.

Urbanisme et environnement

L'orage du 26 juillet a généré plusieurs inondations à différents endroits de la commune.

Chemin du Pellerat les pompiers interviendront le 7 septembre avec un furet haute-pression pour nettoyer les busages et identifier les casses éventuelles.

Chemin des Debost : intervention en urgence chez M. Bello pour rouvrir un fossé afin de résoudre le problème d'inondation chez M. Vacle.

Différents travaux restent à réaliser à différents endroits.

Début août 2 traversées de chemin aux Bruyères ont été réalisées par Didier Rollin, Pierre Bouilly, Jean-Pierre Bachelard et Hugues De Brosses. Il reste les têtes de pont à réaliser.

La commission se réunira le mercredi 3 septembre.

Questions / informations diverses

Nous avons reçu une demande d'adhésion à l'association pour la création du Parc Naturel Régional de la Dombes : le conseil ne souhaite pas adhérer.

Le conseil ne souhaite pas participer à l'opération Brioches de l'ADAPEI.

Jean-Pierre Bachelard demande la possibilité d'installer un robinet d'eau potable sur le territoire de la commune (toilettes publiques, stade, ..).

Cette demande sera examinée par la commission Urbanisme.

Intervention de Brice Ducruix sur les différents PC communaux pour les rendre plus performants et sécurisés.

La réouverture de l'aire de repos des Leynards sera étudiée.

La séance est levée à 23 h 00.

Prochain Conseil le vendredi 26 septembre 2014 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.